sée, on pourrait, pour les questions d'ordre secondaire, indiquer seulement les conclusions des rapports.

M. le Maire. — Il avait été décidé par l'ancien conseil que les rapports seraient déposés au secrétariat, quarante-huit heures avant la séance.

M. Alfred Reboux. — C'est vrai, Monsieur le maire : mais les conseillers n'ont pas toujours le temps de venir à la mairie et, parfois, en entendant en séance la lecture hâtive d'un rapport, on regrette de ne pas avoir pu examiner les questions de plus près et d'être obligé d'émettre un vote sans une étude personnelle.

M. Louis Cordonnier demande le renvoi à la commission des finances, car la proposition de M. Alfred Reboux, entraînera une demande de crédit.

M. Alfred Reboux. — C'est vrai, mais je prie le Conseil de voter le principe.

La 1re commission étudiera les moyens d'application.

Le projet de résolution proposé par M. Alfred Reboux est mis aux voix et adopté.

La séance est levée.

Tribunal de simple police de Roubaix

Audience du 5 juin 1884.

Présidence de M. Pannier, juge de paix.

Le siège du ministère public est occupé par M. Pouilland, commissaire du 3e arrondissement.

Le Tribunal prononce les condamnations suivantes :

Ivresse manifeste. — Eloi Lechantre, maçon, Guegnies (Belgique). — Adeline Ghesquière, cabaretière, rue des Arts, 168, a donné à boire jusqu'à ivresse au nommé Eloi Lechantre. — Henri Vercaemer, domestique de ferme Mouscron (Belgique), chacun à cinq francs d'amende. — Victor Dutilleul, rattacheur, rue Vaucanson, 39, deux jours de prison et 5 fr. d'amende. — Jean Vanhelpute, sans profession, rue de Seilly, n° 31. — Joseph Decuyper, tisserand, rue du Moulin, cour Descat, n° 5, chacun à 5 francs d'amende. — Jean-François Bal, cabaretier, rue Turgot, a donné à boire au nommé Vanhelpute qui était en état d'ivresse, 5 et 12 fr. d'amende. — Jules Carpreau, journalier, rue St-Jean, 7 francs d'amende. — Elise Vanoverbeck, femme Carpreau, journalière, rue St-Jean, 5 francs d'amende. — Elise Vanoverbeck, femme Carpreau, journalière, rue St-Jean, 11 fr. d'amende. — Henri Fournier, maçon, rue du Bassin, 5 francs d'amende. — Fortuné Froment, teinturier, rue de la Paix, cour Guillaume Lefebvre, n° 2, 5 francs d'amende. — Henri Matrainghan, teinturier, rue de Mouveaux, 1 jour de prison, 5 fr. d'amende. — Napoléon Vanberleire, mécanicien, rue Watt, cour Six, 31, et 11 francs d'amende. — Gustave Duponchelle, tisserand, rue de la Fontaine, 3. — Léonard Demayer, marchand de poissons, rue Turgot. — Benoit Desvaer, tisserand, rue des Fossés. — Edouard Beaucarne, tisserand, rue des Coulons, chacun à cinq francs d'amende. — Charles Sénéchaux, boucher, à Wattrelos, rue Audenarde, 5 et 11 fr. d'amende. — Auguste Debavais, tisseur, rue du Bassin, n° 7, 5 francs d'amende.

Ouverture de cabarets après l'heure. — Amand Devos, cabaretier, rue du Coq-Français, 64, 2 fr. d'amende. — Jean Wardenier, cabaretier, rue Turgot, 64, 1 fr. d'amende.

Violences légères. — Edmond Lemaire, garçon boulanger, rue St-Joseph, 71, 11 fr. d'amende et 1 jour de travail. — Sylvie Vanneste, soigneuse, rue Daubenton, 91, 1 jour de travail et 1 fr. d'amende. — Jacob Elkan, photographe, rue Pellaert. — Hermina Watt au, piquûrière, rue des Longues-Haies, 35, chacun trois jours de travail. — Adeline Destombes, piquûrière, rue Blanchemaille, cour Duquesne, 3. — Marie Vancomelberk, ménagère, rue Blanchemaille, 68, chacune un jour de travail. — Léonie Vandenberck, journalière, Croix, cour du Pavillon chinois, 13, trois jours de travail. — Adolphe Leviaux, journalier à Croix, à la Ruelle. — Henri Vandewalle, journalier à Croix à la Rue'le. — Gustave Dhont, journalier, à Croix, rue de Lille, chacun 11 fr. d'amende. — Anaïse Cattel, rattacheuse à Croix, rue de la Limite, 5 fr. d'amende. — Léonard Demayer et Louis Chery, rue Turgot, 70, chacun 11 fr. d'amende. — Hubert Degée, marchand colporteur, rue du Chemin de fer, 107, 2 fr. d'amende. — Charles Regnault, marchand forain, rue du Faisan, 29, Lille, 5 fr. d'amende. — Henri Notte, peigneron, rue de la Vigne, 41, 1 fr. d'amende.

Affaires remises. — Edouard Vanhoutte, rue St-Joseph 63, défaut d'éclairage à une voiture attelée. — Adrien Devos, cabaretier, rue du Fort, 8, divagation de chien — Jules Dervaux, Tourcoing, mauvais traitement sur son chien. — Charles Cloquet, sans profession, rue des Longues-Haies, 102, jet de corps dur sur le nommé Merienne.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Pinet, curé d'Awoingt, est transféré à Montigny-en-Ostrevent.

M. Lefebvre, vicaire d'Haussy, est nommé curé d'Awoingt.

Conseil de guerre séant à Lille

Séance du 6 juin 1884.

M. Farny, lieutenant-colonel, au 19e régiment de chasseurs, président.

M. Oudet, commissaire du gouvernement.

Valentin Dean, soldat de 2e classe au 84e régiment d'infanterie, reconnu coupable de vols au préjudice de militaires, a été condamné à un an de prison.

Défenseur : Me Parmentier, avocat à Lille.

— Mathurin Guhur, 2e canonnier conducteur au 15e régiment d'artillerie, reconnu coupable de voies de fait envers des supérieurs dans le service et d'outrages par paroles, gestes et menaces envers des supérieurs dans le service, a été condamné à la peine de mort.

Défenseur : Me Chatteleyn, avocat à Lille.

— Adolphe-Aimé-Léon Bourgoin, caporal au 1er régiment d'infanterie, reconnu coupable : 1° de vol avec effraction dans une maison habitée; 2° de vol de l'argent de l'ordinaire dont il était comptable, a été condamné à la peine de trois ans de prison.

Défenseur : Me Boitel, jeune, avocat à Lille.

— François-Auguste Levielle, soldat de 2e classe au 1er régiment d'infanterie, reconnu coupable de vol à l'aide d'une fausse clef dans une maison habitée, a été condamné à la peine de deux ans de prison.

Défenseur : Me Parmentier, jeune, avocat à Lille.

NORD

Saint-Amand. — Des trains supplémentaires seront organisés par la Compagnie du chemin de fer du Nord et la Compagnie des tramways de Saint-Amand à Valenciennes et extensions, pour faciliter le retour des Sociétés qui prendront part à la fête du 8 juin 1884.

Départ de Saint-Amand à dix heures du soir. Direction : Valenciennes, Le Quesnoy et Aulnoye, avec arrêt dans toutes les stations intermédiaires.

Départ de Saint-Amand à dix heures vingt-cinq soir. Direction : Fresnes avec arrêt à Odomez-Notre-Dame.

Départ de Saint-Amand à onze heures soir. Direction : Lille avec arrêt dans toutes les gares intermédiaires.

Départ de Saint-Amand (Tramways).

Outre les trains spéciaux demandés par les sociétés se rendant à la fête, des trains seront tenus prêts pour doubler, au besoin, le service et le prolonger jusque onze heures deux m.

Dernier départ de Saint-Amand pour le dépôt de la Compagnie, à minuit deux m.

PAS-DE-CALAIS

Lens. — *L'Harmonie municipale* de cette ville vient de remporter au concours municipal de Saint-Germain-en-Laye (1er juin 1884) un réel succès. Elle a obtenu en division supérieure le premier prix de lecture à vue à l'unanimité, le prix d'exécution, le premier prix de soli à l'unanimité, avec vives félicitations aux solistes, et le premier prix d'honneur, également à l'unanimité.

Les prix de soli et d'honneur ont été obtenus contre l'*Harmonie du commerce de Paris* et l'*Harmonie municipale de Cambrai*, cette dernière Société inscrite en division d'excellence.

M. Langlois, directeur de l'*Harmonie municipale* de Lens, s'est vu décerner par le jury une grande médaille d'or pour sa direction artistique, et son excellente Société vient de prouver une fois de plus qu'avec raison elle peut être comprise parmi les meilleures sociétés de la région du Nord.

Etat-civil de Roubaix. — Naissances du 6 juin. — François Flandroit, rue des Longues-Haies, 301. — Louise Decoster, rue Bernard, cour Bernard, 3. — Jeanne David, rue du Pile, cour Oxombre, 5. — François Noens, rue de Mouveaux, cour Sioen, 14. — Pierre Vanmansart, rue Delemme, maisons Monoeau, 4. — Charles Plas, rue de la Planche-Trouée, cour Léopold Florin, 1. — Charles Bonte, rue de Launoy, 3. — Gustave Masquelier, rue de la Fosse-aux-Chênes, 65.

Déclarations de décès du 6 juin. — Madeleine Künd, 33 ans, couturière, rue Coligny, 5. — Vanaudenaerde, présenté sans vie, quai de Wattrelos, 49. — Charles Pick, 63 ans, menuisier, rue St-Honoré, 3. — Charles Carpentier, 51 ans, tisserand, à l'Hôtel-Dieu. — Willem, présenté sans vie, boulevard de la République, maisons Willem. — André Masquelier, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 8. — Catherine Schorn, 3 ans, rue Ste-Elisabeth, 39. — Marie Graveline, 2 jours, rue de l'Hommelet, cour Masurel, 6.

Etat-Civil de Tourcoing. — Naissances du 6 juin. — Charles Dael, rue Vandevenne. — Joseph Piosvet, rue de Gand. — Ferdinand Cormorand, rue de la Cloche. — Léopoldine Vorer, rue du Blanc-Seau. — Jules Dujardin, rue de Renaix.

Décès du 5 juin. — Marie Beuque, 80 ans, à l'Hospice général. — Malvina Lorthiois, 1 mois, rue de la Latte. — Ladislas Louage, 3 ans 10 mois, à la Malasence. — Jean Demey, 21 ans 4 mois, boucher, rue de l'Abattoir. — Jules Kurlisy, 41 ans 4 mois, journalier, rue St-Roch.

Naissances du 6 juin. — Léon Masure, chemin des Mottes. Félix Dejaegère, aux Phalempins. — Arthur Vanoverschelde, à la Croix-Rouge. — Georges Vandertichel, rue de l'Alma.

Décès du 6 juin. — Victorine Martin, 2 jours, au Blanc-Seau. — Léon Vinck, 38 ans 1 mois, à l'Hôpital-civil — Hortense Castelain, 45 ans 6 mois, concierge à l'Hôtel-de-Ville. — Charles Leman, 31 ans, à la Croix-Rouge.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PICK-VANHECKE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles PICK, décédé à Roubaix, le 6 juin 1884, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Honoré, 3.

Les amis et connaissances de la famille Alexandre THOMAS-HESPEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Eléonore-Marie THOMAS, décédée à Roubaix, le 6 juin 1884, à l'âge de 5 mois et 10 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 8 dudit mois, à 3 heures 1/2, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Epeule, 209.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 9 juin 1884, à neuf heures pour le repos de l'âme de Monsieur Alphonse-Nicolas HIVERNOT, époux de Dame Virginie BOOST, décédé à Roubaix, le 8 juin 1883, à l'âge de soixante-six ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Lys-lez-Lannoy, le lundi 9 juin 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Angèle-Marie LEPERS, décédée à Lys-lez-Lannoy, le 13 mai 1883, à l'âge de 14 ans, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 9 juin 1884, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Louise CORNU, épouse de Monsieur Victor DELCOURT, décédée à Roubaix, le 4 mai 1884, dans sa 30e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 10 juin 1884, à 9 heures pour le repos de l'âme de Mademoiselle Palmyre CASTELAIN, décédée à Roubaix, le 7 mai 1884, à l'âge de 35 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Le même jour à 8 heures, il sera célébré un Obit à son intention.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 9 juin 1884, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Léonard DECOCK, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, époux de Dame Mathilde VANUXEM décédé à Roubaix, le 7 mai 1881, à l'âge de 53 ans, administré des Sacrements de l'Extrême Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 9 juin 1884, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie COTIGNIE, épouse de Monsieur Félix DETURCK, décédée à Roubaix, le 12 avril 1884, à l'âge de 40 ans, administrée des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

Avelghem. — On a retiré des eaux de l'Escaut à Avelghem le cadavre du nommé Th. Fiévez, âgé de 34 ans, né à Gand, domicilié à Péronne-lez-Antoing. Fiévez, qui se trouvait sur un bateau près du pont d'Helchin, sous l'influence de la boisson avec deux ouvriers également ivres, avait disparu depuis le 28 mai dernier, vers 9 heures du soir, et depuis lors n'avait plus été aperçu.

Gand. — M. Guillaume Verspeyen, rédacteur en chef du *Bien public*, de Gand, vient d'être l'objet d'une distinction des plus flatteuses. Il vient de recevoir de M. le comte Agnelli del Malherbi, président de la « Société des avocats de Saint-Pierre », le diplôme de membre de la dite société, érigée canoniquement à Rome et honorée d'un bref de Sa Sainteté Léon XIII.

Saint-Léger. — Un violent incendie a éclaté l'avant-dernière nuit au village de Saint-Léger et a réduit en cendres quatre habitations occupées par différents cultivateurs de cette localité. Le bétail a péri. Les pertes s'élèvent à près de 30,000 francs.

Bruxelles. — *Les élections législatives du 10 juin.* — On écrit de Bruxelle :

« N'importe les réunions auxquelles on assiste, les cercles que l'on fréquente, les conversations que l'on entend, un même sentiment se manifeste dans les régions libérales : un très grand nombre de doctrinaires déclarent tout haut que, le 10 juin, ils n'iront pas voter.

» La même déclaration se produit dans les rangs des progressistes.

» Les uns et les autres motivent leur abstention sur la répugnance que leur inspire le méli-mélo sorti du poll de l'Association libérale.

» Les ministériels se disent convaincus que « la clique Janson » (c'est ainsi qu'ils parlent), mènera le pays aux abîmes; ils ajoutent que le chef des radicaux ne vaut guère mieux que ses compères, et qu'il aurait fallu les éliminer tous.

» Les progressistes, furieux d'avoir été en butte à la proscription ministérielle, disent qu'il faudrait être « fou » pour aller voter en faveur de MM. Jottrand, Washer, Van der Kinder, etc.; qu'il faudrait mettre un terme aux tergiversations ridicules, aux compromis odieux de l'Association libérale.

» Les abstentionnistes des deux côtés sont guidés par ce motif, qu'ils veulent respecter l'engagement d'honneur qui les lie à l'Association et qui peut, d'après eux, se concilier avec l'abstention.

» Cette idée gagne beaucoup de terrain. Je lisais tout à l'heure dans la *Flandre libérale* ces lignes-ci : « Il paraît *certain* que beaucoup de » membres de l'Association libérale de Bruxelles » seraient résolus à ne pas donner leur vote à » toute la liste des seize sortants. Il ne manquerait » que cette maladresse pour compléter celle des » intransigeants. »

L'*Indépendance* de ce matin parle dans le même sens, et tout en disant qu'elle ne croit pas qu'on tire les candidats libéraux, elle consacre deux colonnes pour combattre le parti-pris.

» L'*Etoile* aussi manifeste les craintes que lui inspirent et l'abstention et le triage à opérer dans la liste libérale.

» Mais toutes ces lamentations restent infructueuses, et dans la débandade qui se manifeste, c'est à qui soignera sa boutique sans se soucier de ce que le camarade peut devenir.

» Comme le « banc de sable » signalé par Léopold Ier se montre dans toute sa nudité ! »

FAITS DIVERS

Le drame de la rue du Poteau. — Un drame épouvantable s'est produit hier matin, rue du Poteau, à Montmartre.

Au n° 62 de cette rue habite un peintre ornemaniste, nommé Jean Devallois, âgé de quarante-six ans, vivant avec une nommée Julie Millaud, séparée de son mari, le sieur Bardoux.

De son côté, Devallois était marié. Sa femme légitime, de laquelle il avait quatre enfants, une fille de quinze ans, une plus jeune, un petit garçon et un bébé de six mois, est entrée au commencement de mai à l'hospice de Bicêtre.

C'est depuis ce moment que la femme Bardoux s'installa chez lui. De fréquentes querelles s'élevaient entre eux, et la femme Bardoux déclarait toujours vouloir partir.

Hier matin, à huit heures et demie, une voisine, Mme D..., entendit, après une violente discussion, un corps tomber ; puis, des cris : « Tu m'as tué ! » Elle accourut. Devallois vint lui ouvrir en lui disant : « Vous pouvez aller chercher la police ; tout est fini. »

Et, tranquillement, il lui montra le corps sanglant de la femme Bardoux étendu sur le parquet.

Pendant que Mme D..., allait prévenir le commissaire de police, Devallois s'était tiré un coup de revolver dans la région du cœur, ensuite s'était plongé un couteau dans la poitrine, et enfin, la mort ne venant pas assez vite, il s'était pendu à un anneau servant à soutenir les rideaux du lit.

Lorsque M. Denis, commissaire de police, est arrivé sur les lieux du drame, il a dû faire enfoncer la porte du logement pour y pénétrer. Tous deux avaient cessé de vivre, et, seul au milieu de cette chambre ruisselante de sang, le dernier né, le petit bébé de six mois, regardait cette scène. Le magistrat a pourvu à la surveillance des enfants, et a procédé aux constatations légales.

Le délire de la persécution. — Un cas d'aliénation assez rare, d'ailleurs, s'est produit à la Villette dans les curieuses circonstances suivantes :

Un tailleur, âgé de cinquante-quatre ans, s'est persuadé, depuis bientôt trois ans, que son frère et sa sœur ont résolu de l'empoisonner. Au début, il refusa presque tout aliment et poussa même la précaution jusqu'à aller chercher lui-même son eau potable dans le canal.

En vain, sa femme et sa fille cherchèrent à le dissuader et à le guérir. Dans cette lutte, ce fut lui qui eut le dessus. Non seulement il persista dans son illusion, mais il réussit à convaincre les siens qu'ils étaient eux-mêmes menacés dans leur existence par des ennemis.

Bientôt le tailleur, sa femme et sa fille, âgés de treize ans, renoncèrent à acheter leur nourriture dans le quartier de la Villette, par crainte d'être empoisonnés. Chaque matin, ils se rendent soit à Auteuil, soit à Grenelle, soit à Vaugirard, où ils n'achètent que des légumes qu'ils font cuire après s'être enfermés à clé chez eux.

Plusieurs fonctionnaires, à qui ces malheureux sont allés dénoncer leurs persécuteurs imaginaires, ont essayé vainement de ramener le calme dans leur esprit. Tous ces conseils ont été inutiles, et cette famille dépérit de jour en jour par suite de privations volontaires.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Changements ministériels

Paris, 7 juin

Deux combinaisons sont en présence pour donner un successeur à M. Martin-Feuillée, dont la retraite forcée ne faisait de doute pour personne hier au palais Bourbon :

Ou remplacer purement et simplement le garde des sceaux démissionnaire par un membre de l'Union démocratique :

Ou faire passer M. Waldeck-Rousseau de l'intérieur à la justice.

Dans ce cas, M. Léon Renault ou M. Raynal deviendrait ministre de l'intérieur.

Si M. Raynal quittait les travaux publics, il serait remplacé par M. Rouvier.

Le préfet André de Trémontels

Paris, 7 juin.

Le bruit court que M. André (de Trémontels), le célèbre préfet de la Corse, auquel nous devons l'intéressante interpellation qui a lieu en ce moment, et au cours de laquelle il a été si vertement secoué, ne retournerait pas à Ajaccio. Le ministre lui réserverait une importante fonction au ministère de l'intérieur.

Les missionnaires martyrs

Paris, 7 juin.

Bien que le Tonkin paraisse pacifié, que la paix soit faite avec la Chine, que M. Patenôtre soit à la cour, la persécution recommence. Les chrétiens de Than-Hoa sont traqués, pillés, assassinés, et le dernier survivant des six missionnaires de cette province, le père Tamet, vient d'être assassiné ; la chrétienté qu'il dirigeait a été saccagée, brûlée, et ses néophytes dispersés ou tués.

Ces faits viennent de se passer dans une ville voisine de Ninh-Binh et de Nam-Dinh, qui est le siège d'une importante garnison de troupes françaises, à peu de distance des côtes, devant lesquelles croise un navire de guerre.

C'est une dépêche de Mgr Puginier, en date du 31 mai, qui a porté ce triste événement à la connaissance de la famille du Père Tamet, qui habite Saint-Etienne, où ce dernier était né en 1841.

Déjà, en 1854, un autre membre de la famille Tamet, le Père François, capucin, avait été martyrisé dans le Thibet.

Le prince d'Orange

La Haye, 7 juin.

Le dernier bulletin n'annonçait aucune amélioration dans l'état du prince. La faiblesse demeurait extrême.

L'auguste malade a été très affecté lorsqu'on lui a fait connaître la gravité de sa situation. Malgré sa faiblesse, il s'occupe encore du détail de sa maison. Il ne se nourrit que de lait d'ânesse.

Le roi et la reine, le prince et la princesse de Wied ainsi que la grande-duchesse de Saxe sont tenus continuellement au courant par télégrammes.

Le comte Herbert de Bismarck

Berlin, 6 juin.

La maladie du prince d'Orange rend particulièrement importante la légation de l'Allemagne à La Haye, où pourrait s'ouvrir prochainement la grave question de la succession au trône de Hollande, dans laquelle plusieurs princes allemands sont intéressés.

Aussi la nomination du comte Herbert de Bismarck comme chef de la légation de La Haye est-elle décidée. C'est dire l'importance que l'Allemagne attache aux événements qui pourraient se dérouler à La Haye au cas d'une issue fâcheuse de la maladie du prince d'Orange.

M. Blaine

New-York, 6 juin.

On mande aujourd'hui de Chicago : La convention républicaine pour la nomination du candidat du parti à la présidence s'est de nouveau réunie ce matin pour procéder au vote qui a eu lieu aussitôt après une discussion très animée.

M. Blaine a été élu au quatrième tour de scrutin.

Le choix de M. Blaine comme candidat du parti républicain à la présidence des Etats-Unis a rendu l'espoir aux démocrates, lesquels estiment qu'il sera facile de le battre.

L'explosion de Barcelone

Madrid, 6 juin.

Suivant de nouveaux détails reçus, ici, au sujet de l'explosion d'hier, à Barcelone, il paraît que la bombe renfermant la poudre ou la dynamite aurait été placée sur le seuil de la porte d'un magasin d'une des principales rues de la ville.

Une personne a été tuée et plusieurs ont été blessées. Quelques maisons ont été sérieusement endommagées. Plusieurs ouvriers d'une fabrique appartenant au propriétaire du magasin en question, et qui se trouvaient sans travail à la suite d'une grève, ont été arrêtés sous l'inculpation d'être les auteurs du crime.

A la séance des Cortès, M. Paz parlant de l'explosion de Barcelone, croit qu'elle a un rapport avec les attentats analogues qui se sont produits à l'étranger. Il demande au gouvernement de présenter un projet de loi sur les matières explosibles, suivant l'exemple du Parlement allemand. De nouveaux barbares, dit l'orateur, menacent la société moderne, les gouvernements ont le devoir d'agir énergiquement.

Le ministre des colonies répond qu'il est de l'avis de M. Paz. Le gouvernement examinera la question d'un projet de loi contre les dynamiteurs.

Journal officiel. — *Sommaire du 7 juin.* — Partie officielle. — Décret portant promotion dans le corps de la marine.

Documents du ministère de la guerre :

Décret portant nominations dans la gendarmerie de l'armée territoriale.

Décision portant mutation dans le service d'état-major.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 7 juin.

Le conseil des ministres s'est réuni sous la présidence de M. Grévy.

Il a examiné la conduite à suivre dans l'interpellation Saint-Elme. M. Jules Ferry s'opposera à la nomination d'une commission d'enquête, si la demande en est faite. Le gouvernement se ralliera à l'ordre du jour pur et simple.

Les ministres se sont ensuite occupés de la question des sucres. Ils soutiendront le projet de la commission sur l'impôt de la betterave.

M. Ferry a communiqué ensuite à ses collègues le texte du traité de Hué qui vient d'être signé.

Sénat

DANS LES COULOIRS

Paris, 7 juin.

On annonce la mort de M. le comte du Chauffaut, sénateur des Basses-Alpes.

La gauche républicaine s'est réunie pour choisir son candidat au siège de M. Wurtz. La lutte a été très vive. M. l'amiral Peyron a obtenu 43 voix ; M. Jourde 21 et M. About 14.

En conséquence, la candidature du ministre de la marine a été adoptée.

A la Chambre

Paris, 7 mai.

Même affluence ; même animation ; tribunes aussi complètement garnies que les deux journées précédentes.

Le traité de Hué

Hué, 7 juin.

Le traité franco-annamite a été signé. Il stipule que les provinces de Bint-Houan, Tanghoa, sont rendues à l'Annam, dont les dettes subsistent. Le système douanier est le même qu'en Cochinchine.

Les Français occuperont tous les points de l'Annam, du Tonkin, qu'ils jugeront convenables. Une partie de la citadelle de Hué recevra une garnison permanente.

M. Patenôtre a obtenu la remise du sceau chinois et les indemnités pour les missions. Les mandarins compromis sont amnistiés.

L'accord franco-anglais

Paris, 7 juin.

Nous croyons savoir qu'hier, dans un entretien entre lord Granville et M. Waddington, la France et l'Angleterre sont tombées d'accord sur la conférence.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 7 juin

Présidence de M. Brisson, président.

La séance

Au début de la séance, le ministre conteste une assertion de M. Andrieux relativement à la subvention accordée au lycée d'Ajaccio. Cette subvention remonte à 1880 et non aux dernières élections.

M. Bizarelli, député de la Drôme, et Corse d'origine, reprend la thèse de M. Andrieux. Il invite la Chambre à peser sa décision qui intéresse la sécurité de la Corse et l'honneur de la France.

M. de Choiseul regrette que M. Waldeck-Rousseau ait approuvé certains faits incriminés.

Le ministre réplique qu'il n'accepte de responsabilité que pour des faits se rattachant à son ministère.

M. de Choiseul dénonce les désordres qui ont commencé à se produire avant même le ministère actuel. Il cite les indemnités accordées pour pertes de bestiaux à des gens n'ayant pas de bestiaux.

La séance continue.

PROGRAMMES DES THÉATRES

Hippodrome roubaisien. — Dimanche 8 juin 1884. — Bureaux : 8 heures. Rideau : 8 heures 1/2.

Tournée dramatique organisée par M. Dumaine, premier sujet du Théâtre de l'Opéra, de la Porte St-Martin, de la Gaîté, du Châtelet, de l'Ambigu, etc., remplira le rôle de Buridan qu'il a joué 500 fois à Paris.

Une seule représentation de LA TOUR DE NESLE, drame en 5 actes et 9 tableaux, d'Alexandre Dumas et Frédéric Gaillardet.

M. Romain, Gaultier d'Aulnay. — M. Rohdé, Philippe d'Aulnay. — M. Alcime, Enguerrand de Marigny. — Mme Moina Clément, Marguerite de Bourgogne. — M. Rosny, Pierrefonds. — M. Deroy, Savoisy. — M. Lacroix, Landry, — M. Guimier, Orsini. — M. Vitry, Raoul.

Louis X, M. Charlet. — Simon, M. Boulard. — Richard, M. Maxime. — Un héraut, M. Bouly. — La femme voilée, Mme Leblanc. — Charlotte, Mme Bertin. — Un page, Mlle Henrietta. — Gardes, Seigneurs.

Costumes et accessoires du Théâtre de la Gaîté.

Grand-Théâtre de Lille. — Lundi 9 juin. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0.

Représentation donnée par M. Baron, avec le concours de plusieurs artistes.

LE MAITRE D'ÉCOLE, vaudeville en un acte, de MM. Lockroy et Anicet Bourgeois.

LES SALTIMBANQUES, comédie-vaudeville en trois actes, de MM. Dumersan et Varin.

C'EST POUR CE SOIR, prétexte à intermède, par M. William-Busnach.

MORNY-CHATEAUNEUF
PLUS D'ANÉMIE — Eau de Table SANS RIVALE — Mme A. ADAM, 31, Bd des Italiens — 40 c. la Bouteille

UNE ENTRE MILLE

On nous communique l'attestation suivante :

Je soussignée, demeurant à Gouvieux (Oise), déclare que, après avoir perdu complètement ma chevelure, j'ai employé la Lotion Régénératrice du Dr Saidi, suivant le conseil de mon médecin, et qu'au bout de quelque temps de traitement mes cheveux ont commencé à repousser. En ce moment, ma tête, loin de laisser paraître trace de calvitie, est couverte d'une chevelure abondante et soyeuse, mes cheveux croissent tous les jours.

Signé : Berthe Gicquel.

Nous rappelons que le dépôt de ce précieux produit se trouve à Roubaix chez M. Deux, médecin-pharmacien. 8j.13jt.17a.21s—20778

La deuxième série de l'Allemagne illustrée, par V.-A. Malte-Brun, vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff.

Elle continue l'étude sur la *Prusse Rhénane*.

Climat, productions naturelles et agriculture, industrie et commerce, division administrative et politique, instruction, population, cultes, langage, organisation judiciaire, histoire, statistique, aperçu spécial au district de Düsseldorf, telles sont les matières comprises dans cette seconde série.

Quatre gravures : vue de Düsseldorf, forts de Wesel, Hôtel de Ville de Wesel, Andernach et enfin une carte de la province Rhénane.

DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE FRANCE

La 2e série du *Dictionnaire des Communes de France*, est annexe si intéressant de LA FRANCE ILLUSTRÉE, est mise en vente par l'éditeur Jules Rouff.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 601e livraison (7 juin 1884). Texte : Mon ami et moi, par S. Blandy. — Marietta, par T. Combe, — Un village primitif, par Mme de Witt, née Guizot. — La France en Indo-Chine : Annamites et Tonkinois, par Louis Sevin.

Dessins : A. Ferdinandus, Gilbert, Fritel.

Bureaux à la librairie Hachette et Ce, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMMERCE

LAINES

Lisnitz, 5 juin.

Les arrivages à la foire de ce jour comportent environ 650 qtx. Il a été vendu ces jours derniers environ 3.750 qtx. Les prix pour fines laines seigneuriales sont de 19 à 210 Rm, soit 5 à 8 Rm au-dessus des cours de l'an dernier ; pour qualités moyennes de 165 à 190 Rm., soit 3 à 6 Rm. en hausse sur les cours de 1883. Les lames de campagnards ont obtenu les cours de l'an dernier.

COTONS

Le Havre, 5 juin.

Marché calme. Ventes 300 balles. On cote disponible et courant fr. 73 50, s/juillet fr. 74 50, s/août fr 75 70, s/sept. fr. 76 50, sur octobre fr. 76 50, s/nov. fr. 75 50, s/déc. fr. 75 .., s/janv. fr. 75 .., s/févr. fr. 75 25, s/mars fr. 75 75 les 50 kil

Le Havre, 7 juin.

Ventes : 700 balles. Marché inchangé.

Liverpool, 7 juin.

Ventes : 8,000 balles. Marché soutenu

New-York, 7 juin.

Middling Upland, 11 9/16.

Recettes aux Etats-Unis : 5.4 0 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 1/4 Savannah, 11 1/4.

CHARBONS

Charbonnages et métallurgie Belges

La situation est satisfaisante, si l'on considère que nous sommes à l'époque de l'année où les transactions sont généralement peu actives.

Dans le couchant de Mons, les demandes en charbons industriels ont un peu augmenté. Les fines de machines sont assez fermes à 9 fr. 50, le tout-venant à 10 fr. 50 et 11 fr. Le coke n'a pas encore dépassé l'ancien prix de 13 fr., mais il est un peu plus recherché.

Dans le centre et à Charleroi les gaillettes continuent à être fermes à 19 et 20 fr. et les houilles à 21 et 22.

On commence à traiter les marchés importants pour sucrerie. Le prix a peu près général pour le tout-venant est 12 fr. pour livraison avant le 1er septembre. Il est probable qu'après cette époque il y aura, comme les années précédentes, une augmentation de 1 franc par tonne.

A Liège les stocks de menus et de gailleteux sont assez importants, les prix sont néanmoins assez fermes. Les demi-gras sont à 7 fr. 50 le menu, 9 fr. 75 le gailleteux ; le tout-venant pour foyer domestique se vendent de 12 fr. 50 à 16 fr., suivant qualité.

C'est le 11 juin qu'aura lieu l'adjudication de la fourniture de charbon de terre ou briquettes d'agglomérés de houille nécessaires, pendant le second semestre 1884, aux paquebots-poste et aux services de la marine, à Ostende. Cette fourniture comprendra deux lots d'environ 5,000 tonnes chacun.

Métallurgie. — C'est vainement que l'on espère de semaine en semaine voir apparaître des symptômes de reprise ; il semble, au contraire, que les transactions deviennent de plus en plus difficiles.

Les laminoirs suivent l'exemple des hauts-fourneaux, et on les voit se fermer les uns après les autres, à mesure qu'ils ont épuisé leurs dernières commandes.

Les tôles sont moins mal partagées que les autres produits sidérurgiques. Les blindages pour les bateaux de la navigation intérieure sont assez demandés.

Nous donnons ci-dessous les cours moyens :

Fontes

Fonte de moulage anglaise n° 3. . . . . fr.	54.50
» » Luxembourg	53.00
» » Charleroi	67.50
» d'affinage » forte	51.00
» » » ordinaire.	46.00
» » » métis	41.00
» » » Luxembourg. . . .	45.00

Fers

Fers n° 1.	115.00
» n° 2.	122.50
» n° 3.	130.00
Poutrelles.	120.00—125.00